



PLAN D'ACTION 2025-2028

HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES -Prigogine

Plan d'action actualisé en suivi de l'évaluation institutionnelle 2023-2024

Version mai 2025

Note introductive

Ce document constitue un outil stratégique de pilotage, indispensable à la mise en œuvre cohérente et efficiente de notre projet d'établissement d'enseignement supérieur. Il vise à opérationnaliser nos priorités institutionnelles, en assurant une articulation étroite entre les actions menées à l'échelle centrale et celles développées au sein des cursus et des services transversaux. Dans cette perspective, nous souhaitons que ce plan d'action institutionnel soit envisagé comme un socle fédérateur, permettant de structurer et de renforcer la complémentarité entre les différentes dynamiques d'amélioration en cours et à venir.

Méthodologie d'élaboration

Le plan d'action actualisé repose sur une approche collaborative et itérative, croisant plusieurs sources complémentaires :

- * les recommandations formulées par les experts externes, analysées et priorisées en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité ;
- * les actions prioritaires identifiées par le Collège de direction lors d'une journée de travail dédiée ;
- * les éléments transversaux recensés dans les plans d'action actualisés des cursus, en particulier ceux qui ont été publiés depuis le début de l'année 2025 ;
- * les éléments déjà présents dans le plan d'action provisoire de la Haute École faisant suite à la phase d'autoévaluation interne.

Ce dernier a fait l'objet d'une relecture critique à la lumière de deux constats majeurs :

1. une difficulté d'appropriation de ce plan par certaines parties concernées, appelant à une clarification et une meilleure structuration des objectifs et des leviers d'action ;
2. la prise de fonction d'une nouvelle coordination qualité institutionnelle, qui apporte une vision renouvelée et renforcée de la démarche d'amélioration continue de la qualité, avec un point d'attention qui porte sur l'adhésion de toute la communauté de la haute école ainsi qu'une adéquation optimale de la démarche avec le contexte d'enseignement supérieur et les spécificités de notre établissement.

Structure et lisibilité du plan d'action

Afin de faciliter la lecture, l'appropriation et la cohérence du plan d'action avec l'ensemble des documents de référence et cadres stratégiques auxquels il s'articule, les

sept axes du plan d'action institutionnel constituent le premier niveau de hiérarchisation de celui-ci. Cette structuration vise à garantir une vision claire et ordonnée des priorités, tout en assurant la traçabilité des actions menées.

Chaque objectif du plan est explicitement mis en lien avec les Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG), dont la référence est indiquée dans la première colonne du tableau. La seconde colonne reprend les recommandations formulées par les experts externes, identifiées par un code de référence dont la correspondance complète est fournie en annexe du plan. Dans le tableau reprenant les recommandations, deux colonnes ont été ajoutées. La première, "Priorités", mentionne le degré d'importance de la recommandation au regard des éléments de contexte spécifiques à la Helb-Prigogine et une seconde "Commentaires", reprend une justification lorsque la recommandation n'est pas suivie d'action.

Les colonnes suivantes précisent les objectifs poursuivis, les actions envisagées, les résultats attendus, le degré de priorité, l'échéance prévisionnelle ainsi que les personnes responsables de la mise en œuvre. Enfin, les trois dernières colonnes sont dédiées au suivi de l'état d'avancement, permettant d'indiquer le degré de réalisation des actions lors des révisions périodiques du plan.

Une attention particulière a été portée à la formulation des résultats attendus. Ceux-ci ont été rédigés en concertation avec les personnes en charge du pilotage du plan ainsi que certaines personnes responsables des actions, afin de garantir une formulation la plus factuelle, objectivable et mesurable possible. Bien que ceux-ci ne soient pas rédigés spécifiquement comme des indicateurs (KPI), ils visent tout de même à offrir une lecture claire de l'atteinte des objectifs, facilitant l'évaluation du plan dans une dynamique d'amélioration continue lors des révisions périodiques ; et ceci en respectant la culture organisationnelle ainsi que les ressources disponibles.

Acronymes utilisés

- CAP : Cellule d'appui pédagogique
- CC : coordination du cursus
- CQC : coordination qualité cursus
- CQI : coordination qualité institutionnelle
- CPC : coordination pédagogique cursus
- CREA : centre de recherche et d'expertise appliquée
- DACQ : démarche d'amélioration continue de la qualité
- EEE : évaluation des enseignements par les étudiants
- HET : haute école en transition
- SAR : service d'aide à la réussite
- SAVE : service d'accompagnement à la vie étudiante
- TIM : bachelier technologique en imagerie médicale
- UDR : unité de recherche



Plan d'actions insitutionnel HELB-Prigogine 2028

Mai 2025

ESG	Recommandations AEQES	Objectif(s)	Action(s)	Résultats attendus	Responsable(s)	Degré de priorité *, **, ***	Réalisation			Échéance prévue
							A entamer	En cours	Terminé	
AXE I : DEVELOPPEMENT DE L'IDENTITE INSTITUTIONNEL										
		Développer une communauté Helb-Prigogine qui partage une identité basée sur les valeurs et principes fondateur, qui s'engage et collabore au service des missions de la HE	Développer des activités qui mettent en évidence, qui portent et qui promeuvent les valeurs de la HE (ex Théâtre)	Chaque année, une activité est organisée	Collège de direction	*		X		Annuel lement
			Créer une communauté d'alumni	Un recueil des besoins et attentes, la définition des objectifs, l'identification des outils et la sollicitation des parties prenantes sont réalisés	Responsable projet alumni	**		X		25-26
			Bénéficier de l'engagement et de l'implication des étudiants dans toutes les dimensions de la vie et des missions de la Helb-Prigogine.	Investiguer la faisabilité et définir le projet "étudiants partenaire"	Collège de direction	*	X			25-26
		Disposer d'un CA aligné avec les évolutions de la société et les besoins de la HE	Améliorer la parité homme-femme au sein du conseil d'administration	le conseil d'administration est composé de maximum de 2/3 des membres du même genre	Direction présidente	**		X		25-26
			Favoriser le soutien du CA vers le collège de direction	Une rencontre annuelle avec le CA et le collège de direction est programmée	Direction présidente	**	X			25-26

AXE II : DES METHODES D'APPRENTISSAGE EN ADAPTATION CONSTANTE

ESG1.2	RP8 R-EGS 1.2-2	Développer le recueil de l'avis et/ou de la satisfaction des parties prenantes par rapport au programme	Soutenir la systématisation des retours du monde professionnel de façon à faciliter l'amélioration des programmes en lien avec les besoins de la société	Une fiche conseil/outil est mise à disposition des CC et CQC Chaque cursus récolte une fois par an l'avis du monde professionnel	CQI	**	X			26-27
ESG1.9	RP9	Etoffer l'offre de formation professionnalisante pour répondre aux besoins de la société	Organiser deux cursus en informatique : IA et sécurité des systèmes	L'avis du cabinet favorable permet permet d'avancer dans l'organisation	Direction présidente	**		X		26-27
			Lancer une réflexion sur le passage en alternance du bachelier en électronique appliquée	Le comité de pilotage se réunit, réfléchit et définit le cadre du projet.	Direction présidente	**				28-29
ESG1.3		Développer des dispositifs d'évaluation pédagogiquement alignés, diversifiés et équitables	Prendre en compte la réforme des rythmes académiques pour adapter les modalités et le rythme des évaluations	Au moins un cursus à réviser le rythme des évaluations	CAP, conseil pédagogique	**	X			25-26
			Fixer les critères minimaux transversaux en matière de TFE (grille) dans les cursus où ceux-ci manquent	Les critères transversaux minimaux sont intégrés aux modalités d'évaluation des TFE et sont mentionnés dans les DUE	CAP, conseil pédagogique	**	X			25-26
ESG1.9	R-ESG1.7-2 R-ESG 1.9-4	Reformer le dispositif des EEE pour en faire un outil au service de l'amélioration des programmes et des enseignements	Analyser la situation actuelle : trop faible taux de participation	Une analyse est réalisée et communiquée aux instances et personnes concernées	CAP, conseil pédagogique	***	X			25-26
			Repenser les modalités du dispositif des EEE	Les parties prenantes ont été consultées, le dispositif est conçu et communiqué	CAP, conseil pédagogique			X		25-26
			Mettre en œuvre le nouveau dispositif sans oublier de communiquer avant et après auprès des parties prenantes	Une communication est réalisée	CAP, conseil pédagogique		X			25-26

AXE III : L'ACCEUIL ET LA DIVERSITE

ESG1.4	RP3 R-ESG 1.3-2 R-ESG 1.3-3	Valoriser l'engagement étudiant	Identifier une modalité pour la reconnaissance de l'engagement des étudiants	L'engagement de l'étudiant est reconnu sur son supplément au diplôme	Collège de direction, conseil des étudiants	*	X			26-27
			Préciser la fonction de délégué	Un descriptif de la fonction de délégué est rédigé et communiqué	Collège de direction, conseil des étudiants	*	X			26-27
ESG1.6	RP12 R-ESG 1.4-3	Déployer une approche inclusive afin que tous les étudiants puissent bénéficier des services facilitant leur permettant d'accéder à la réussite ainsi qu'à une vie estudiantine favorable	Assurer l'implémentation du processus VAE dans tous les cursus	Une formation VAE à l'attention de toutes les personnes concernées dans les cursus est réalisée	CPC, direction présidente, service juridique	*	X			26-27
			Poursuivre l'approche transversale du dispositif d'inclusion dans tous les départements	Un référent enseignement inclusif est identifié pour chaque département	Direction présidente, coordinateur enseignement inclusif institutionnel	*		X		25-26
ESG1.6		Développer les services d'accompagnement de la réussite des étudiants en tenant compte de la diversité des étudiants et l'ancrage local (bruxellois)	Poursuivre les dispositifs qui soutiennent la transition vers le supérieur tels que les modules d'aide à la réussite	L'offre est étoffée et mutualisée pour tous les départements	Collège de direction, SAR	*		X		25-26
			Poursuivre les dispositifs qui soutiennent la transition vers le supérieur tels que l'organisation de la 7ème science	L'offre est étoffée et mutualisée pour tous les départements	Collège de direction, SAR	*		X		25-26
			Poursuivre les dispositifs qui soutiennent la transition vers le supérieur tels que la propédeutique organisée par le CREA	L'offre est étoffée et mutualisée pour tous les départements	Collège de direction, SAR, CREA	*		X		25-26
			Poursuivre les dispositifs qui soutiennent la transition vers le supérieur tels que les tests de rentrée et l'améliorer l'examen d'entrée en AS	L'offre est étoffée et mutualisée pour tous les départements	Collège de direction, SAR	*		X		25-26
			Intégrer les activités/ateliers du SAR dans la grille de formation	Les ateliers proposés par le SAR sont intégrés dans les grilles de cours	Direction présidente, SAR	*	X			25-26

AXE IV : DEVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE INTERDISCIPLINAIRE ET DE LA RECHERCHE APPLIQUEE

		Développer la recherche en lien avec les programmes	Mettre en place des échanges avec les responsables de cursus à propos des projets de recherche	Les projets de recherche sont discutés avec les responsables de cursus	Responsables cursus, UDR	**	X			27-28
			Mettre en œuvre une stratégie de publication scientifique des résultats des recherches et des TFE (format-type IMRAD) aux professionnels	La stratégie est définie et des publications sont réalisées	UDR, équipe	*	X			27-28
		Diversifier la recherche au niveau des départements	Renforcer la transversalité au bénéfice de la réalisation de projet de recherche	Des projets de recherche sont mis en place dans tous les départements	UDR, équipe	*	X			27-28

AXE V : UN ENSEIGNEMENT DE PROXIMITE OUVERT SUR LE MONDE

ESG1.3 ESG1.5	RP11	Poursuivre les efforts entrepris en vue d'accroître la mobilité internationale sous toutes ses formes tant pour les personnels que pour les étudiants	Rédiger un catalogue de mobilités inter-destination et inter-formation à destination des étudiants et des enseignants	Un catalogue des mobilités est disponible pour les étudiants et les enseignants	International relations officer	**	X			25-26
ESG1.3 ESG1.5	R-ESG 1.4-4	Diversifier les formes de relations internationales pour répondre aux besoins d'un maximum de parties prenantes	Renforcer les partenariats avec l'UBL	Des contacts sont pris et des opportunités existent	International Relations Officer	**	X			25-26
			Mettre en place, dans les programmes, des fenêtres de mobilités entrantes et/ou sortantes	Des fenêtres sont identifiées dans un maximum de cursus	International Relations Officer, responsable cursus	**	X			26-27
		Développer les compétences linguistiques des étudiants et des enseignants	Proposer une offre de formation pour soutenir le développement des compétences linguistique	Des cours d'anglais et/ou tables de conversation sont mis en place pour tous les cursus	International Relations Officer	**	X			25-26
		Profiter de l'offre européenne pour développer les partenariats	Entreprendre des démarches	Grâce à l'offre européenne, des partenariats de mobilités internationales sont développés	International Relations Officer	**	X			26-27

AXE VI : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

	RP4	Harmoniser les procédures et les outils utilisés à l'échelle de la HE et mutualiser les bonnes pratiques au niveau administratif et pédagogique. Veiller à recourir à des canaux de communication interne harmonisés et maîtrisés	Développer une nouvelle interface	Le nouveau portail est opérationnel	Référent plan de relance, service informatique et logistique	***		X		25-26
	R-ESG 1.6-3	Établir un processus harmonisé de gestion des horaires entre tous les cursus et les campus afin d'éviter les problèmes organisationnels qui peuvent avoir de réelles conséquences sur la vie quotidienne.	Analyser la faisabilité technique et humaine d'une harmonisation des horaires pour tous les cursus de la haute école	Une analyse est réalisée et communiquée	Collège de direction	*	X			26-27

		Développer les actions de la cellule HET	Mettre en place le plan transition	Des actions visant à mieux respecter les nouvelles règles de tri des déchets, en collaboration avec le service technique sont menées	Responsable HET, service technique		X			25-26
				L'enquête et le plan mobilité (obligation régionale), visant à accroître la part des modes de transport doux et de transports public sont réalisés	Responsable HET		X			25-26
				La maîtrise des consommations en eau et en énergie, par une généralisation des comptages (actuellement impossibles à Reyers) est réalisée et des actions adéquates, en collaboration avec le service technique sont menées	Responsable HET, service technique		X			27-28
			Informier et former les équipes à la sobriété numérique	Des temps d'information et de formation sont organisés	Responsable HET			X		25-26
ESG1.8	R-ESG 1.3-5	Assurer une communication interne plus efficiente	Diffuser les résumés des réunions du Conseil des Étudiants	Les résumés sont publiés	Conseil étudiant	*	X			25-26
			Assurer la mise à jour régulière des informations sur le site et dans les commons	Les mises à jour sont faites et les informations sont actualisées	Service Com	*	X			25-26
			Faciliter l'accès des étudiants aux informations diverses via le portail, SAVE, les écrans dans les halls	Les divers supports d'information sont opérationnels	Service Com	*		X		25-26
ESG1.6		Améliorer le service des bibliothèques, l'offre et l'accessibilité aux ressources documentaires et bases de données	Assurer un meilleur accès aux ressources de la bibliothèque de l'ULB pour les étudiants de la HELB	Les ressources en ligne de la bibliothèque de l'ULB sont disponibles sur différents ordinateurs des implantations	Responsable bibliothèque	*		X		25-26
			Développer une base de données à partir de la numérisation de tous les travaux étudiants	Les travaux des étudiants ciné et photo sont numérisés	Bibliothèque COMAV	*	X			28-29
ESG1.6		Renforcer l'adéquation des infrastructures aux besoins pédagogiques, numériques des membres du personnel et des étudiants	Poursuivre le plan de relance numérique	Mise en place de projets pédagogiques dans les nouveaux studios et cyber	Direction administrative			X		25-26
			Poursuivre le changement de culture de gestion plus particulièrement via l'implémentation de Pénélope	Pénélope est opérationnel	Direction administrative, service logistiques			X		25-26
			Disposer d'un nouveau bâtiment (New Reyers) pour les cursus relations publiques, ciné et photo	Le bâtiment est construit et disponible	Services logistiques			X		27-28

AXE VII : GOUVERNANCE

	RP6 R-ESG 1.5-2.3	Assurer une meilleure intégration dans la HELB des nouveaux recrutés	Organiser une séance d'accueil avant la rentrée académique	La séance d'accueil est organisée et proposée aux nouveau enseignants	Collège de direction, CAP	***		X		25-26
	R-ESG 1.3-4		Investiguer et définir les rôles des étudiants au sein des différentes instances	Grâce à la définition des rôles des étudiants les synergies sont renforcées au bénéfice de la prise en comptes des demandes des étudiants et des actions mises en place	Collège de direction, conseil étudiant	*		X		26-27
ESG1.1	R-ESG 1.9-1 R-ESG 1.9-5	Implémenter la démarche d'amélioration continue de la qualité - Promouvoir une culture organisationnel intégrant la culture qualité	Actualiser la charte qualité	Aux termes d'un dispositif consultatif, la HELB dispose d'une charte qualité revue	Collège de direction, CQI	**		X		25-26
			Offrir des temps d'information et de formation relatifs à la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ)	Des points relatifs à la DACQ sont mis aux ordres du jour des différentes réunions (collège de direction, département, cursus) et/ou services transversaux	CQI	**		X		25-26
				Une formation à la DACQ est proposée au CQC	CQI	**		X		25-27
	RESG1.9-5		Organiser des moments d'échanges d'expérience et /ou de bonnes pratiques pour les CQC	Au moins un moment est organisé	CQI	**		X		25-26
ESG1.1 ESG1.9		Implémenter la démarche d'amélioration continue de la qualité- Impliquer les parties prenantes (recueil des besoins et avis, analyse et usages des données et communication	Déployer un système de recueil et de gestion des données via "Quality App"	La phase test (cursus TIM) est aboutie et les conclusions permettent d'identifier la faisabilité de l'étendue de l'outil à toute la HELB et IIP	Collège de direction, CQI	**		X		26-27
				Suite aux conclusions de la phase test, la Quality App est utilisée dans au moins un cursus par département	Collège de direction, CQI, CQC	**		X		28-29
	RP7 RESG1.7-2 RESG1.9-4		Revoir et opérationnaliser le dispositif des EEE	Le recueil d'information via le dispositif EEE est exploitable au bénéfice de l'amélioration des programmes	Collège de direction, conseil pédagogique, CAP	***			X	26-27
	RESG1.8-1 RESG1.9-3		Solliciter d'avantage les partenaires du monde professionnel et/ou les alumni pour recueillir leurs avis et/ou les impliquer dans les analyses SWOT	Suite au projet Alumni, une liste de contacts (personnes ayant donné leur accord) est disponible pour les enquêtes ou toute autre modalité de recueil d'information	Responsable projet alumni, CQI, CQC	**			X	26-27
	RP5		Apporter un soutien méthodologique aux demandes particulières de recueil et d'analyse des informations	Le besoin de soutien méthodologique des différents cursus et/ou services transversaux est rencontré	CQI	***		X		25-26
				Un dispositif de soutien méthodologique pour répondre aux besoins particuliers est disponible ce qui promeut la sollicitation de l'avis des parties prenantes	CQI, CQC	***		X		27-28

ESG1.1	RP1 RESG1.7-1 RESG1.10-1 RESG1.10-2	Implémenter la démarche d'amélioration continue de la qualité - Manager par la qualité (élaborer et mettre en oeuvre un plan stratégique et des plans d'actions qui stimulent l'innovation et la durabilité)	Définir un cadre de référence de la DACQ qui s'articule avec les standards qualité pour l'enseignement supérieur en Europe et en FWB ainsi qu'avec les valeurs et spécificités de la HELB	Des moments de partage et de construction avec les différentes parties concernées sont organisés	Collège de direction, CQI	***		X			25-26
				Un cadre de référence pour la DACQ au sein de la HELB est rédigé et communiqué	Collège de direction, CQI	***		X			28-29
	RP2 RESG1.7-1		Assurer que les plans d'action des différents cursus et services transversaux soient articulés avec le plan stratégique de la HELB et qu'ainsi, ils puissent tout converger à l'atteinte des objectifs stratégiques	Les plans d'action sont construits selon les mêmes lignes directrices et contribuent, chacun à leur niveau, à l'atteinte des objectifs stratégiques	Collège de direction, CQI	***			X		27-28
				Annuellement les plans d'action sont évalués et actualisés selon les évolutions des besoins des parties prenantes	CQI, CQC	***		X			26-27
			Assurer et structurer la documentation qualité et l'archivage des "fiertés" grâce à la mise en place d'un portfolio	La structure du portfolio et ses modalités d'usage sont élaborées en concertation avec ses utilisateurs	CQI, CQC, CC	**		X			26-27
				Les portfolios sont alimentés régulièrement	CQC, CC	**		X			27-28
ESG1.1 ESG1.9	RP1	Déployer une méthodologie pour l'évaluation interne (programmatisées et institutionnelle) et pour le suivi des évaluations externes	Mettre en place un système d'assurance de la qualité des programmes répondant aux standards européens et de la FWB qui soit soutenable et performant	Une stratégie pour l'élaboration du système d'assurance qualité des programmes est définie (système d'évaluation interne et regard externe)	Collège de direction, CQI	***		X			26-27
				Un système d'assurance de la qualité des programmes est défini et mis en oeuvre	Collège de direction, CQI	***		X			27-28
			Mettre à disposition des cursus un outil permettant l'évaluation annuelle des programmes pour les critères de pertinence et de cohérence (ESG1.2 et ESG1.3)	L'intérêt et la faisabilité d'un tel outil sont envisagés	Collège de direction conseil pédagogique, CAP	**		X			26-27
				L'outil est construit avec les parties prenantes, il est testé par l'un ou l'autre cursus et les conclusions sont rédigées en vue de son usage pour toute la HE	CAP, CPC	**		X			27-28
ESG1.2E SG1.4		Saisir les opportunités pour développer la collaboration et/ou l'offre de formations avec d'autres partenaires, via les micro-crédits et/ou la formation continue	Maintenir et renforcer les opportunités de collaboration avec l'ULB dans le cadre de l'adossement	Le partenariat avec l'ULB se développe au travers de différents projets	Direction présidente				X		25-26

			Etoffer le catalogue d'offre de formations continues et en particulier dans le cadre des microcrédits	Des formations en microcertification sont offertes	CREA			X		27-28
--	--	--	---	--	------	--	--	---	--	-------

RP	Priorités	Recommandations principales	Commentaires
RP1	***	Expliciter la politique qualité de la HELB et la traduire en un système de management et des outils au service de la HE	
RP2	***	Prioriser, opérationnaliser les différents plans (stratégiques et d'action)	
RP3	*	Valoriser l'engagement étudiant	
RP4	***	Harmoniser les procédures et les outils utilisés à l'échelle de la HE et mutualiser les bonnes pratiques au niveau administratif et pédagogique. Veuillez à recourir à des canaux de communication interne harmonisés et maîtrisés	
RP5	***	Améliorer le système de recueil de données et leur exploitation	
RP6	***	Renforcer l'accueil des nouveaux personnels sur le plan de la qualité et des outils numériques	
RP7	***	Systématiser et pérenniser le recueil et l'analyse des avis des parties prenantes (dont les EEE)	
RP8	**	Impliquer les parties prenantes externes dans l'élaboration et le suivi périodique des programmes	
RP9	**	Envisager le développement des cursus en alternance, en s'appuyant sur les expériences acquises	
RP10		Davantage communiquer en interne sur les aides et les services offerts aux étudiants	En cours, beaucoup d'actions sont déjà menées
RP11	**	Poursuivre les efforts entrepris en vue d'accroître la mobilité internationale sous toutes ses formes tant pour les personnels que pour les étudiants	
RP12	*	Améliorer l'accessibilité et la lisibilité des procédures VAE	
R-ESG 1.1		Recommandations partie 1 ESG 1.1- Politique d'assurance qualité	
R-ESG 1.1-1	***	Poursuivre dans la voie de la mise en action du plan stratégique institutionnel. La démarche retenue pour prioriser et planifier les actions, puis assurer et ajuster leur mise en œuvre pourrait s'ancrer dans la dynamique participative déjà initiée lors de son élaboration	
R-ESG 1.1-2	***	Expliciter la politique qualité de la HELB, non pas pour définir et appliquer une approche procédurale unique, mais pour développer une vision et une compréhension commune de sa visée et de ses enjeux	
R-ESG 1.1-3	***	Formaliser et mettre en œuvre un système de management de la qualité au service des spécificités de la HELB (culture, plan stratégique, mode de fonctionnement) tout en garantissant un caractère systématique et participatif	
R-ESG 1.1-4	***	Assurer une participation suffisante des parties prenantes, notamment des étudiants	
R-ESG 1.2		Recommandations partie ESG 1.2-Elaboration et approbation des programmes	
R-ESG 1.2-1		Impliquer les étudiants dans l'élaboration des programmes	Non retenue car peu faisable pour l'élaboration d'un programme
R-ESG 1.2-2	*	Impliquer davantage les professionnels dans l'offre de formation dans les programmes de formation	
R-ESG 1.2-3		Renforcer les différents types de codiplomation et coorganisation avec d'autres institutions d'enseignement supérieur et universités belges et étrangères, les diplômes conjoints (en FWB ou en Belgique ou encore à l'échelle internationale constituant des riches opportunités)	Complexité, chronophage et peu efficace
R-ESG 1.2-4	***	Poursuivre les opportunités de développer de nouveaux programmes ou d'adapter les programmes existants à de nouvelles pédagogies ou à de nouvelles organisations en s'appuyant sur une stratégie explicite	
R-ESG 1.2-5		Formaliser, dans une démarche participative, un cadre commun caractérisant les cursus de la HELB, traduisant ses principes, valeurs, engagement et axes stratégiques. Il guidera tant l'élaboration que l'évaluation périodique des programmes (vois ERS 1.9)	Figure déjà dans le plan stratégique et en filigrane de plusieurs objectifs
R-ESG 1.3		Recommandations partie 1 ESG 1.3-Apprentissage, enseignement et évaluation centrées sur l'étudiants	
R-ESG 1.3-1		Harmoniser les pratiques organisationnelles entre départements, malgré les différences qui existent entre eux, avec notamment la généralisation de l'usage de logiciels indispensables au bon fonctionnement des départements (Hyperplanning et canaux de communication, notamment)	A renforcer uniquement dans le département COMAV
R-ESG 1.3-2	*	Entamer une réflexion visant à reconnaître l'engagement des étudiants au sein des instances officielles de la HE. Cette reconnaissance peut se traduire sous d'autres formes que la valorisation d'heures de stage, à savoir l'octroi d'ECTS, une annexe au supplément au diplôme, un certificat spécifique, une lettre de recommandation...	Revoir après le démarrage de Penelope
R-ESG 1.3-3	*	Détailler un descriptif de fonction pour les mandats attribués aux délégués	Collaboration nécessaire avec le Conseil étudiants
R-ESG 1.3-4	*	Créer des liens entre les différentes instances et fonctions qui représentent les étudiants pour une mise en synergie de leurs demandes et des actions menées	
R-ESG 1.3-5	*	Diffuser les résumés des réunions du Conseil des Étudiants et du Conseil Social	Pas de diffusion des PV du conseil social car données confidentielles mais ok pour diffuser le memento
R-ESG 1.4		Recommandations Partie 1 ESG 1.4-Admission, progression, reconnaissance et certification	
R-ESG 1.4-1	**	Définir un cadre commun des règles au sein de la HE (notamment en ce qui concerne l'assiduité) et, à l'intérieur des frontières harmonisées à l'ensemble des cursus, veiller à une communication claire auprès des étudiants. De manière générale, le partage d'expériences gagnerait à être intensifié afin de renforcer la développement des meilleures pratiques entre les différents cursus.	règles d'assiduité : non car spécificités par département. Renforcer les partages de bonnes pratiques : oui
R-ESG 1.4-2		Veiller à ce que la législation concernant la consultation des copies d'évaluation soit respectée	spécificité COMAV - ok dans les autres cursus
R-ESG 1.4-3	*	Déployer une approche plus équilibrée et inclusive dans la mise en œuvre de la VAE, garantissant que tous les étudiants puissent bénéficier équitablement de cette opportunité de valorisation de leurs acquis. Simplifier les procédures et fournir un accompagnement accessible pour faciliter la démarche.	Garder à l'esprit l'échange de bonnes pratiques pour les dossiers de dispenses

R-ESG 1.4-4	**	Poursuivre les efforts engagés pour continuer à développer les mobilités internationales (entrantes et sortantes), notamment ceux ayant trait à l'acquisition d'un niveau suffisant en langues étrangères au moins pour les candidats à une mobilité, et en continuant à exploiter de nouvelles formes de mobilité.	
R-ESG 1.5		Recommandations partie 1 ESG 1.5-Personnel enseignant	
R-ESG 1.5-1	**	Revoir les conditions d'accès à la fonction de Directeur de département et prévoir un accompagnement spécifique à cette fonction.	Décretal pour l'accès à la fonction Garder l'idée de la formation
R-ESG 1.5-2.1		En ce qui concerne les nouveaux emplois : S'appuyer sur une gestion prévisionnelle des emplois (notamment en y intégrant l'actuelle pyramide des âges).	Non pertinent par rapport à ce qui est fait
R-ESG 1.5-2.2		En ce qui concerne les nouveaux emplois : Définir les profils en tenant compte des évolutions des fonctions (transversalité entre cursus, compétences technopédagogiques...) et en donnant une place plus importante au volet recherche appliquée.	Fait pour les profils : Prigogine News soutien des projets de recherche dans la mesure du financement
R-ESG 1.5-2.3	**	En ce qui concernent les nouveaux emplois : En vue d'assurer un socle commun de connaissance institutionnelle, assurer une meilleure intégration dans la HELB des nouveaux recrutés par exemple via une formation obligatoire traitant de la culture institutionnelle comme des aspects liés au fonctionnement institutionnel et pédagogique de la HE.	Memento nouvel enseignant, CAP et processus pour les novices Réfléchir avec un dispositif obligatoire de formation des enseignants (on boarding)
R-ESG 1.5-3.1		En ce qui concerne l'accompagnement en cours de carrière des personnels : Développer la mobilité internationale des personnels en favorisant des projets collectifs là où les projets relèvent d'initiatives individuelles ; ceci dans le but de pérenniser les échanges.	En cours
R-ESG 1.5-3.2		En ce qui concerne l'accompagnement en cours de carrière des personnels : Communiquer davantage sur les séminaires et/ou formations destinées au personnel enseignant. Développer notamment la promotion des formations aux outils numériques et leur accorder un budget plus adapté.	Fait +++ et systématiser dans le Prigogine News et relais par les direction
R-ESG 1.5-3.3		En ce qui concerne l'accompagnement en cours de carrière des personnels : Développer la transversalité et le partage de pratiques entre enseignants (en inter-cursus et non uniquement en intra-cursus).	Réaliser lors des journées péda, en cours

R-ESG 1.6		Recommandations partie 1-ESG 1.6-Ressources pour l'apprentissage et accompagnement des étudiants	
R-ESG 1.6-1		Poursuivre et renforcer les initiatives du SAVE pour une meilleure connaissance des dispositifs d'appui offerts aux étudiants	En cours
R-ESG 1.6-2		Harmoniser les différents types d'aide offerte aux étudiants à travers l'ensemble des cursus (aide à la recherche de stage par exemple ou encore mise en place de tutorat à la fois favorisant la réussite et soutenant la motivation).	En cours et spécificité liée aux cursus
R-ESG 1.6-3	*	Établir un processus harmonisé de gestion des horaires entre tous les cursus et les campus afin d'éviter les problèmes organisationnels qui peuvent avoir de réelles conséquences sur la vie quotidienne.	
R-ESG 1.6-4		Essayer de développer une offre de pratique sportive aux étudiants porteurs d'un handicap nécessitant une adaptation aux diverses activités.	Hors de nos missions HE
R-ESG 1.6-5		Favoriser le développement de compétences en langues.	Peu pertinent au niveau de tous les cursus
R-ESG1.7		Recommandations partie 1-ESG 1.7-Gestion de l'information	
R-ESG1.7-1	***	Définir la manière de compléter l'information de pilotage à long terme, des tableaux de bord ou des rapports plus opérationnels devant permettre de piloter les plans d'action et les programmes.	Regrouper dans les recommandations pour les points Qualité
R-ESG1.7-2	***	Concernant les EEE, lorsqu'une réflexion aura été menée sur les initiatives ponctuelles existantes, intégrer les résultats des EEE à la trousse à outil sur le Teams des outils qualité ou aux outils utilisés par la CAP afin de propager ces pratiques	
R-ESG 1.8		Recommandations partie 1-ESG 1.8-Information du public	
R-ESG 1.8-1	***	Développer un volet plus ciblé de la communication externe vis-à-vis des organisations qui pourraient offrir des stages et des collaborations plus régulières à l'établissement, et ce, dans le but d'améliorer le soutien aux étudiants et la révision des programmes.	
R-ESG 1.8-2	***	Mener une réflexion sur les ressources allouées à la communication dans la priorisation des actions d'amélioration menées par l'établissement pour vérifier à quel point le développement de la communication externe reçoit le bon niveau de priorité.	
R-ESG 1.8-3		S'appuyer davantage sur le Conseil des Étudiants pour développer la communication à destination des étudiants	Dépend du Conseil des étudiants pas de la HE
R-ESG 1.9		Recommandations partie 1-ESG 1.9-Suivi continu et évaluation périodique des programmes	
R-ESG 1.9-1	**	Sur base des bonnes pratiques existantes et du plan stratégique institutionnel, définir un cadre commun sur les critères d'analyse pour la révision des programmes. Son déploiement pourra s'appuyer sur des outils mutualisés et sa formalisation contribuera à son utilisation systématique au bénéfice de l'amélioration continue.	
R-ESG 1.9-2	***	Une analyse transversale des feedbacks serait d'un grand intérêt dans le but de mieux connaître les points forts et faibles des enseignements et permettrait d'identifier les thématiques à aborder afin de soutenir le personnel enseignant.	
R-ESG 1.9-3	**	Renforcer la fiabilité et la validité des informations recueillies auprès des milieux professionnels et des jeunes diplômés, selon des formes et fréquences qui peuvent différer selon les cursus.	En cours vec le projet Alumni
R-ESG 1.9-4	***	Malgré la difficulté de généraliser les EEE, le comité encourage la mise en place de cette pratique de manière centralisée pour l'ensemble des cursus et leur inscription dans un dispositif global (du recueil aux décisions), complémentaire aux échanges informels déjà en place. Elles poursuivront le double objectif d'amélioration de l'enseignement et de soutien au développement professionnel des enseignants.	
R-ESG 1.9-5	**	Identifier dans les pratiques actuelles des cursus et départements ce qui gagnerait à être capitalisé et échangé entre départements dans le respect des cultures et pratiques établies.	Idem échanges de bonnes pratiques
R-ESG 1.10		Recommandations partie 1-ESG 1.10-Politique d'assurance qualité externe périodiques	
R-ESG 1.10-1	***	Coordonner et prioriser les différents plans d'action, notamment pour les programmes, afin de mieux orienter et accompagner les actions nécessaires à leur niveau.	
R-ESG 1.10-2	**	S'assurer du caractère systématique du suivi des évaluations externes.	